



ON LACHERA RIEN

Suite à la visite des autorités politiques et au conseil d'évaluation, Madame Bleuet, Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires des Hauts-de-France, a convié les organisations syndicales à une rencontre afin d'écouter leurs doléances face à la crise profonde que traverse la Maison d'Arrêt de Béthune, tant sur le plan des ressources humaines que sur le plan sécuritaire, en lien avec l'état de délabrement avancé de l'établissement.

Le syndicat local **FO Justice** a rappelé l'état critique des effectifs, avec un déficit de 14 agents depuis le début de l'année 2025. Une situation qui ne peut plus durer tant le ras-le-bol est généralisé parmi les personnels.

Si la révision de l'organigramme de l'établissement avec l'ajout de 5 postes constitue une première avancée, rien ne garantit à ce jour que ces postes seront effectivement ouverts lors de la prochaine CAP de mobilité. Leur attribution dépendra des volumes de postes offerts à l'échelle de l'interrégion.

Le syndicat **FO Justice** a insisté sur l'extrême urgence de la situation, et a formulé plusieurs demandes claires :

- La mise à disposition immédiate d'agents supplémentaires au sein de la Maison d'Arrêt de Béthune. À ce titre, trois dossiers de candidatures ont été soumis par l'intermédiaire du délégué régional.
- La mise à disposition anticipée des agents ayant obtenu une affectation sur Béthune à l'issue de la CAP de mobilité de juillet, afin de permettre un renfort effectif dès le mois d'août.
- Sur le volet infrastructure, le syndicat a accompagné Mme Bleuet dans les coursives du bâtiment A pour constater l'ampleur du délabrement : plafonds fissurés, voire effondrés, fissures structurelles s'étendant sur plus d'une dizaine de mètres, du deuxième étage de la cellule A215 à A203. *Par mesure de sécurité, plusieurs cellules (A015, A115 et A215) ont d'ailleurs dû être fermées.*

FO JUSTICE A DEMANDE DES REPONSES RAPIDES CONCERNANT LE RENFORT EN EFFECTIFS.

Le syndicat local n'attendra pas le mois d'août, qui s'annonce d'ores et déjà dramatique en termes de présence agent, pour obtenir des mesures concrètes. **Si aucune réponse satisfaisante n'est apportée, FO Justice saura encore prendre ses responsabilités et appellera à une mobilisation élargie, avec des modalités d'action différentes de celles mises en œuvre le jeudi 26 juin.**

